

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 19/06/2019**

Le mercredi dix-neuf juin deux mil dix-neuf, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Presles-en-Brie, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Dominique RODRIGUEZ, Maire.

**PRÉSENTS** : Monsieur RODRIGUEZ Dominique, **Maire**.

Messieurs BONNIN Patrick, GAUTHERON Daniel, LANDRY Daniel et Mesdames BONNY Florence, RICHARD Rolande, **Adjoint au maire**.

Mesdames BENOIT Jeanine, COHEN Sylvie et Messieurs, DERAMEZ Pascal, LOUISE DIT MAUGER Philippe, MARSAULE Patrick, MONGAULT Patrick, MORESTIN Christian **Conseillers municipaux**.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mesdames, BOUDY Nathalie LOPES COSTA Alexandra, OFFREDO-LESCARE Béatrice et Messieurs LECORNUE Gilles, WEXSTEEN David, **Conseillers municipaux**.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur GAUTHERON Daniel.

**EGALEMENT PRÉSENTE** : Mme DHERMONS Delphine, **Directrice Générale des Services Communaux**.

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil municipal débute à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Dominique RODRIGUEZ.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à consulter le procès-verbal en date du 13 mai 2019 et à l'approuver.

**I. Informations du Maire**

M. le Maire informe l'assemblée que 6 D.I.A. (Déclaration d'Intention d'Aliéner) ont été effectuées depuis le 14 mai 2019.

Il présente également les dépenses de la commune de plus de 5 000€ du 14 mai au 19 juin 2019.

Dépenses de la commune de plus de 5 000€ du 14 mai au 19 juin 2019		Montant en €
Type de dépenses		
BODET CAMPANAIRE (clocher de l'église)		5 125,20
Société GRANIMOND Colombarium		11 992,80
Société MULTIRENOVE Changement fenêtres logement 8 rue Abel Leblanc)		6 339,60
Société SEMIO Jeux d'extérieur		11 246,64

**II. Décision modificative : budget assainissement**

L'assemblée a été informée en début de séance d'un transfert de crédit en section d'investissement.

*Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative suivante :*

DM							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
CH	Compte	Dépenses	Recettes	CH	Compte	Dépenses	Recettes
				020	020	-6 000,00	
				21	2156	6 000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### **III. ALSH : règlement intérieur**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande des familles pour accueillir les enfants au centre de loisirs en demi-journée avec repas.

Monsieur le Maire propose donc de modifier le règlement de l'ALSH à compter du 08 juillet afin, d'une part de proposer une prestation « matinée + repas » et d'autre part de revoir les autorisations de sorties pour les enfants quittant le centre de loisirs, notamment pour se rendre seuls à la Maison des Jeunes.

*Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modifications précitées sur le règlement intérieur de l'A.L.S.H. à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.*

### **IV. Tarifs des services enfance : ALSH et cantine**

Un projet de nouveaux tarifs pour le service enfance est présenté par Mme Bonny avec une augmentation de 1,5%

*Après débat, le Conseil Municipal adopte :*

- *du 08 juillet au 31 août 2019, les tarifs de l'ALSH relatifs à la prestation « matinée + repas » ci-annexés,*
- *à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, les tarifs ALSH et cantine, ci-annexés.*

*Monsieur Christian MORESTIN vote contre.*

### **V. Tarifs de location de tentes et du chapiteau**

M. le Maire informe l'assemblée de la possibilité de louer les tentes ainsi que le chapiteau appartenant à la commune.

*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs de location suivants : 20€/tente sans montage et 100€ le chapiteau avec montage.*

### **VI. Loyer du logement 12bis rue du Stade**

Il est proposé d'établir le montant du loyer du logement communal situé 12bis rue du Stade, à hauteur de 715€.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le montant du loyer à hauteur de 715€ du logement communal se trouvant au 12bis rue du Stade.*

### **VII. SDESM : enfouissement des réseaux à Autheuil**

M. Rodriguez rappelle le projet d'enfouissement des réseaux à Autheuil (Route de Gretz). Au vu des montants prévisionnels, il a été demandé au SDESM d'étudier la possibilité d'une mise en œuvre sur deux ans. Ainsi est présenté sur deux tranches A en 2020 et B en 2021 les montants à prévoir et à budgéter.

	BASSE TENSION fct	ECLAIRAGE PUBLIC inv	TELECOM inv	
<b>TRANCHE B - 2021-du 20 au 26 rue de Gretz</b>				total
coût total HT	70 376,00	38 361,67	51 500,00	160 237,67
budget cmne 2021	21 113,00	46 034,00	61 800,00	<b>128 947,00</b>
SDESM	49 263,00	16 022,00	0,00	65 285,00

<b>TRANCHE A - 2020 - du 28 au 34 rue de Gretz</b>				total
coût total HT	58 500,00	40 885,00	63 626,67	163 011,67
budget cmne 2020	17 550,00	49 062,00	76 352,00	<b>142 964,00</b>
SDESM	40 950,00	17 247,00	0,00	58 197,00
<b>TOTAL 2020/2021 charge cmne</b>	<b>38 663,00</b>	<b>51 522,50</b>	<b>115 126,67</b>	<b>205 312,17</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *approuve le programme de travaux et les modalités financières suivantes :*

➤ *En 2020 : du 28 au 34 Route de Gretz*

- <i>montant H.T. des travaux :</i>	<i>163 011,67€</i>
- <i>montant T.T.C. à inscrire au budget communal 2020 :</i>	<i>142 964,00€</i>
- <i>participation ou subvention du SDESM :</i>	<i>58 197,00€</i>

➤ *En 2021 : du 20 au 26 Route de Gretz :*

- <i>montant H.T. des travaux :</i>	<i>160 237,67€</i>
- <i>montant T.T.C. à inscrire au budget communal 2021 :</i>	<i>128 947,00€</i>
- <i>participation ou subvention du SDESM :</i>	<i>65 285,00€</i>

- *délègue la maîtrise d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public au SDESM,*
- *demande au SDESM de lancer les études d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques des 2 projets sis route de Gretz (du 20 au 26 et du 28 au 34) au Hameau d'Autheuill et de coordonner les travaux avec une seule entreprise,*
- *dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs des années de réalisation des travaux.*
- *autorise le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux jointes en annexe et les éventuels avenants.*

#### **VIII. SDESM adhésion des communes de Bois-le-Roi et Bourron-Marlotte**

Les communes de Bois-le-Roi et de Bourron-Marlotte ont respectivement, sollicité leur adhésion au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne. Ce syndicat a donné son accord pour leur adhésion par délibération n° 2019-10 en date du 14 mars 2019.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'adhésion des communes de Bourron-Marlotte et Bois-le-Roi au SDESM.*

#### **IX. Communauté de Communes du Val Briard : concert d'été**

Mme Bonny informe l'assemblée du projet de la Communauté de Communes du Val Briard d'organiser un « concert d'été » sur la commune de Presles-en-Brie le samedi 31 août 2019. La CCVB et la commune seront co-organisatrices de cette manifestation culturelle.

*Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.*

## X. Tirage au sort des jurés d'Assises

Chaque année il convient de désigner par tirage au sort sur les listes électorales 3 jurés d'assises pour l'année 2020.

Le tirage au sort a désigné les personnes suivantes :

Nom & Prénom	Date de naissance	Adresse : 77220 PRESLES-EN-BRIE
<i>Adeline GOUGE</i>	<i>16/06/1986</i>	<i>6 Allée des Vignes du Petit Passy</i>
<i>Béatrice CHANCEREL née SAULOU</i>	<i>28/08/1967</i>	<i>15 Ruelle des Pierres</i>
<i>Michel CREDEVILLE</i>	<i>10/08/1952</i>	<i>19 rue de Châtres</i>

## XI. Rapports annuels : assainissement, Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange (SMAEM) et mission locale

Il est présenté à l'assemblée les rapports suivants :

➤ Rapport annuel : assainissement :

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *prend acte du rapport annuel 2018 de l'assainissement du délégataire Suez,*
- *dit que la présente délibération ainsi que le rapport annuel seront mis à la disposition du public.*

➤ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2018*
- *dit que la présente délibération ainsi que le rapport annuel seront mis à la disposition du public.*

➤ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public du Syndicat Mixte pour l'entretien de la Marsange (SMAEM)

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *prend acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange (SMAEM),*
- *dit que la présente délibération ainsi que le rapport annuel seront mis à la disposition du public.*

## XII. Questions diverses

### a) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Presloise d'Animation (APA)

Le Département de Seine-et-Marne a attribué à la commune une subvention d'un montant de 350€, accordée au titre de l'organisation des foulées presloises de l'APA du 10 mars dernier.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350€ à l'Association Presloise d'Animation (A.P.A.).*

### b) Trésorerie de Rozay-en-Brie :

- Arrivée de M. Bonneton

M. le Maire informe l'assemblée du départ de Mme Ducrot et de son remplacement par Monsieur Bonneton au poste de trésorier principal de la trésorerie de Rozay-en-Brie

- Un bilan financier et fiscal établi par la Trésorerie sur les 3 dernières années est présenté et montre des résultats très positifs.

c) **Associations :**

- Courses cyclistes féminines

Le 2 juin dernier a eu lieu la course cycliste féminine. Cette course était très bien organisée et les cyclistes ont fait un beau parcours.

- Expositions de voitures anciennes

L'exposition de voitures anciennes s'est déroulée le 16 juin et a accueilli beaucoup de monde.

- Opération « Scène de ménage »

Le dimanche 16 juin les amis de l'AMAP ont organisés une balade ayant pour but de nettoyer et ramasser les déchets sauvages abandonnés sur la commune. Une vingtaine de personnes ont participé à ce grand nettoyage.

d) **Travaux :**

- Mission d'assistance de maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une salle multimodale :

Le bureau d'étude « AEDIFICEM » a été retenu après consultation pour la mission d'assistance de maîtrise d'ouvrage. Une réunion de démarrage aura lieu le 4 juillet prochain.

- Travaux de voiries rue du Bois du Fort

L'entreprise TP Goulard, la moins disante a été choisie comme entreprise pour la réalisation des travaux de réfection de voirie de la rue du Bois du Fort. Le montant de la prestation s'élève à 62 556,50€ H.T. et les travaux devraient débiter prochainement.

- Les travaux de réfection du logement communal sis 8 rue Abel Leblanc avancent et vont ainsi permettre de libérer le bâtiment sis cour de la Poste. Ce dernier se verra également subir des travaux de réhabilitation.

e) **Recensement de la population 2020**

Du 16 janvier au 15 février 2020 aura lieu une enquête de recensement sur la commune. M. Bonnin est nommé coordonnateur communal.

f) **Lotissement « les Moissons »**

M. Bonnin informe l'assemblée de l'avancée des ventes de terrains du lotissement « les Moissons ». A ce jour il reste 3 lots non réservés.

g) **Ecole :**

- Maternelle : fermeture d'une classe

Il est prévu une fermeture de classe à l'école Maternelle.

- Elémentaire

L'assemblée est informée du départ de Mme Rault, directrice de l'école élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.